

## Formulaire d'inscription à la sélection

### AES - Accompagnant Éducatif et Social - Parcours Complet

en voie initiale (Financement Région)

OU

en cours d'emploi (financement employeur, contrat de professionnalisation, apprenti, etc.)

Spécialité choisie :  Accompagnant de la vie à domicile  
 ou  Accompagnant de la vie en structure collective  
 ou  Accompagnant à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire

*Cocher la (les) case (s) correspondante (s)*

Civilité :  Monsieur  Madame

NOM de naissance : ..... NOM d'usage : .....

Prénom : ..... Date de naissance : .....

Lieu de naissance : ..... Département ou pays de naissance : .....

Adresse habituelle : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

#### Scolarité antérieure du candidat

Année	Niveau	Diplôme obtenu

#### Pièces à fournir

*Tout dossier incomplet vous sera retourné.*

Les candidats souhaitant se présenter à la sélection d'entrée doivent nous faire parvenir les pièces suivantes **avant le 5 octobre 2018**. (Cachet de la poste faisant foi)

- Le formulaire d'inscription dûment rempli et signé
- L'autorisation d'inscription dûment rempli, signé et tamponné par l'employeur
- Une carte postale timbrée à votre adresse pour l'envoi de l'accusé réception de votre dossier
- 5 timbres au tarif en vigueur
- Une copie recto/verso de la Carte Nationale d'Identité en cours de validité
- Une copie des diplômes ou autres documents justifiant une dispense de l'épreuve écrite d'admissibilité
- Un chèque de 40 € à l'ordre de l'IFME\* pour les frais d'inscription à la sélection.\*\*

Je déclare vouloir présenter la sélection d'entrée pour suivre la formation d'Accompagnant Éducatif et Social. J'atteste avoir pris connaissance des modalités de sélection jointes au formulaire d'inscription et j'accepte de m'y soumettre.

Je certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts.

Fait à ....., Le .....

SIGNATURE

\* le chèque sera encaissé par l'IFME, même en cas de désistement ou de dossier incomplet.

\*\*un chèque de 60 € vous sera demandé pour les épreuves orales d'admission.

## Autorisation d'inscription en formation d'Accompagnant Éducatif et Social À remplir par l'employeur

Je soussigné(e) : .....  
Directeur/trice de : .....  
Adresse : .....  
CP et Ville : .....

### Autorise

NOM : ..... Prénom : .....

Employé (e) dans mon établissement en qualité de : .....

à s'inscrire à la formation d'Accompagnant Éducatif et Social à l'Institut de Formation aux Métiers Éducatifs, sis au 2117, chemin du bachas à Nîmes

Financement envisagé pour la formation <sup>(2)</sup> :

C.I.F (CDD-CDI). – Budget de l'Établissement – Plan Annuel d'Utilisation des Fonds de la Formation Continue – Contrat de professionnalisation – Période de professionnalisation – Contrat d'apprentissage.

- Autres (précisez) .....

L'employeur a pris connaissance que les frais de formation se décomposent de la façon suivante et s'engage à les régler :

Frais d'inscription	}	Coût total : 6 701,50 Euros
Frais de scolarité		
Frais pédagogiques		

L'employeur a pris connaissance que la formation se décompose de la façon suivante :

Cours théoriques :	525 heures en centre
Un stage court en entreprise sur un poste d'AES :	140 heures minimum (hors employeur)
Un stage long en entreprise sur un poste d'AES :	700 heures minimum (dont 175 heures de spécialisation)

Fait à ....., le .....

Nom et qualité du signataire .....

Signature

Cachet de l'établissement

(1) Précisez le poste occupé, le temps salarié (plein temps, ...)

(2) Barrez les mentions inutiles

## RÈGLEMENT DE SÉLECTION FORMATION DIPLOME D'ÉTAT D'ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF SOCIAL

En application des textes officiels et notamment le décret n° 2016-74 du 29/01/16 et l'arrêté du 29/01/16 article 2, les candidats souhaitant s'inscrire dans un cursus de formation DEAES en plus de la production d'une lettre de motivation, quel que soit leur statut, devront satisfaire aux épreuves de sélection suivantes :

### Épreuve écrite d'admissibilité :

Cette épreuve consistera en un questionnaire d'actualité de 10 questions d'actualité sociale. Les candidats disposeront d'une heure trente pour répondre à l'ensemble des questions.

Cette épreuve sera notée sur 20.

Toute note inférieure à 10/20 sera éliminatoire.

La note prendra en compte les critères suivants :

- Compréhension de la consigne,
- Connaissance de l'actualité
- Pertinence du raisonnement
- Implication personnelle
- Lisibilité de l'expression écrite.

Sont dispensés de cette épreuve les titulaires des diplômes suivants :

- Les titulaires des diplômes au moins égaux ou supérieurs au niveau IV
- Diplôme d'État d'assistant familial;
- Diplôme d'État d'aide-soignant ;
- Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture ;
- Brevet d'études professionnelles carrières sanitaires et sociales ;
- Brevet d'études professionnelles accompagnement, soins et services à la personne;
- Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien ;
- Brevet d'études professionnelles agricole option services aux personnes ;
- Certificat Employé familial polyvalent suivi du Certificat de qualification professionnelle assistant de vie;
- Certificat d'aptitude professionnelle assistant technique en milieu familial ou collectif;
- Certificat d'aptitude professionnelle Petite enfance;
- Certificat d'aptitude professionnelle agricole service en milieu rural ;
- Certificat d'aptitude professionnelle agricole Services aux personnes et vente en espace rural;
- Titre professionnel assistant de vie ;
- Titre professionnel assistant de vie aux familles ;
- Les lauréats de l'Institut du Service Civique

**Épreuve d'admission :** Obligatoire pour l'ensemble des candidats.

Cette épreuve consiste à un entretien de 30 mm sous la responsabilité d'un formateur et d'un professionnel, précédé d'un temps de préparation d'une durée de 20 mm.  
Il sera noté sur 20 points.

Cette préparation permettra au candidat de répondre par écrit à un questionnaire ouvert portant sur :

- Sa motivation au métier
- Ses attentes de formation
- Un ou plusieurs problèmes de société lui paraissant d'actualité

L'entretien portera sur cet écrit et sur la lettre de motivation fournie à l'inscription. L'entretien permettra de vérifier :

- La motivation et la lucidité sur les exigences du métier et la perception du travail en équipe.
- Curiosité et ouverture intellectuelles et envie d'apprendre,
- Clarté du propos et réflexion
- Présentation et gestion de l'émotivité
- Capacité d'écoute et souplesse d'adaptation

Chaque item étant noté sur 4 points.

Ne pourront être déclaré admis les candidats ayant obtenu à cette épreuve une note inférieure à la moyenne. Dans la limite des quotas autorisés par la DRJSCS, le conseil Régional ou l'Établissement, seront définitivement admis les candidats ayant satisfait à l'ensemble des épreuves et ayant obtenu au minima la moyenne.

Les candidats ayant obtenu au moins 20/40 et ne pouvant entrer dans les quotas autorisés seront inscrits sur une liste complémentaire pouvant être utilisée en cas de désistements.

Cette liste complémentaire cessera d'être valide 2 mois après le démarrage de la formation.

Dans des cas exceptionnels (maladie, grossesse, problème de financement...) dûment justifiés, l'entrée en formation pourra être reportée d'une année.

Passé ce délai, le candidat devra satisfaire à nouveau aux épreuves de sélection.

Une commission d'admission :

- Du Directeur de l'établissement de formation ou son représentant,
- Du responsable de la formation d'Accompagnant Éducatif Social,
- D'un professionnel cadre d'un établissement ou service médico-social,

arrêtera la liste des candidats admis à suivre la formation.

Cette liste, précisant par voie de formation le nombre de candidats admis et la durée de leur parcours de formation, sera transmise à la DRJSCS.

**Sont exonérés des épreuves d'entrée en formation :**

- Les titulaires d'un DEAVS ou d'un DEAMP qui souhaitent s'inscrire dans une autre spécialité du diplôme d'État ;
- Les titulaires d'un DEAES qui souhaitent s'inscrire dans une autre spécialité que celle acquise au diplôme.

## TARIFS DES SÉLECTIONS

FORMATIONS	Frais d'inscription aux sélections	Frais pour les épreuves orales d'admission
Accompagnant Éducatif Social	40 €	60 €
Moniteur Éducateur	92 €	100 €
Éducateur Spécialisé	92 €	100 €
Assistant de Service Social	92 €	100 €
Éducateur Spécialisé <u>ET</u> Assistant de Service Social	100 €	200 €
DEJEPS	60 €	100€
Pris en charge par la Région si formation dans le PRQ		
Les frais d'inscription aux sélections ne pourront être remboursés quel que soit le motif invoqué.		

## TARIFS ANNUELS DES FORMATIONS

Formations	Droits d'inscription	Frais de scolarité	Frais de session	Frais pédagogiques
	par an et par stagiaire			
Accompagnant Éducatif Social	184 € <i>(remboursés aux élèves boursiers)</i>	480 € <i>(pris en charge par la Région)</i>	-	<b>6 037,50 €</b> Pris en charge par la Région Occitanie pour les élèves et demandeurs d'emploi en voie directe. Pour les salariés, prise en charge par les OPCA ou l'employeur.
Moniteur Éducateur	184 € <i>(remboursés aux élèves boursiers)</i>	480 € <i>(pris en charge par la Région)</i>	100 €	<b>5 270 €</b> Pris en charge par la Région Occitanie pour les demandeurs d'emploi et élèves en voie directe ou par l'employeur et/ou fonds de formation.
Éducateur Spécialisé	184 € <i>(remboursés aux élèves boursiers)</i>	480 €	100 € <i>1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> année seulement</i>	<b>6 180 €</b> Pris en charge par la Région Occitanie pour les demandeurs d'emplois et élèves en voie directe ou par l'employeur et/ou un fonds de formation
Assistant de Service Social	184 € <i>(remboursés aux élèves boursiers)</i>	480 €	-	<b>6 670 €</b> Pris en charge par la Région Occitanie pour les demandeurs d'emplois et élèves en voie directe ou par l'employeur et/ou un fonds de formation
Classe Préparatoire écrit + oral aux sélections ASS /ES /ME	184 €	480 €	-	<b>1480 €</b> Pris en charge par le stagiaire ou un fonds de formation
Classe Préparatoire Option préparation pour écrit aux sélections ASS /ES /ME	184 €	480 €	-	<b>836 €</b> Pris en charge par le stagiaire ou un fonds de formation
Classe Préparatoire Option préparation pour oral aux sélections ASS /ES /ME	184 €	480 €	-	<b>296 €</b> Pris en charge par le stagiaire ou un fonds de formation
Classe Préparatoire 5 Samedis préparation pour écrit + oral aux sélections ASS /ES /ME	184 €	58 €	-	<b>58 €</b> Pris en charge par le stagiaire ou un fonds de formation
DEJEPS	184 €	-	-	<b>Salariés : 7 300 €</b> Pris en charge par l'employeur et/ou un fonds de formation <b>Individuels : 5 600 €</b> Autofinancement <b>PRQ- Demandeur d'emploi :</b> Pris en charge par le PRQ/ Région
Formation au Tutorat (3 modules)	-	-	460 € / module	Pris en charge par l'employeur et/ou un fonds de formation.

Maj 14/06/2018